



Réf : JPL/CA-G/MD

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015

**Présents :** Mesdames Nadine COULON, Béatrice MARINE, Christiane DAUNIS, Ghyslaine LESUEUR, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Claude BONAMIGO, Mickaël BEAUQUIS, Nicolas ROUMESTAN, Jean-Marc GATELET et Juan-Carlos RUBIO.

**Absentes excusées :** Mesdames Kathleen TOCHEPORT et Annie TISSOT (pouvoir donné à Madame Christiane DAUNIS).

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 09 juillet 2015.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

### **1. AFFAIRES FONCIERES :**

- ❖ Convention de groupement de commandes entre la commune de Marcellaz-Albanais et la Communauté de Communes du Canton de Rumilly pour les travaux sur le hameau du Gleufoy.

Monsieur Michel BAUQUIS, Adjoint au Maire, rappelle qu'en date du 10 avril 2014, une délibération avait validé une convention constitutive de groupement de commandes pour des travaux au hameau de Gleufoy entre le Syane, la commune de Marcellaz-Albanais et la Communauté de Communes du Canton de Rumilly. Cette convention est restée sans suite, le projet ayant été revu aussi bien au niveau financier qu'au niveau technique.

Une nouvelle convention est proposée entre la commune de Marcellaz-Albanais et la Communauté de Communes du Canton de Rumilly pour la réalisation de travaux d'aménagement et d'équipements d'infrastructures publics au lieudit « Gleufoy » sur la commune de Marcellaz-Albanais. Les compétences sont réparties comme suit :

- Communauté de Communes du Canton de Rumilly: adduction d'eau potable, assainissement eaux usées.
- Commune de MARCELLAZ-ALBANAIS : voirie et réseaux d'eaux pluviales.

Afin de rechercher les meilleures conditions techniques, financières et de délai de réalisation de ces travaux concomitants, il convient de constituer un groupement de commandes sous forme de marché public, rédigé en convention de groupement de commandes.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité:

- acceptent de signer la convention de groupement de commandes, les conventions de servitude de passage de canalisations, ainsi que tout document lié à ces travaux.
- décident de désigner deux membres titulaires : M. Eric Chassagne et Mme Aline Brière et deux membres suppléants, Ms Claude Bonamigo et André Vuachet pour la commission du groupement de commandes,
- autorisent la Communauté de Communes du Canton de Rumilly à signer le marché public dont le montant prévisionnel à la charge de la Commune de Marcellaz-Albanais est de 55 543,40 € HT.

Monsieur Bauquis précise que comme convenu initialement, le Syane s'occupera du renforcement de réseaux dans le hameau. Une réunion publique sera organisée afin d'informer les riverains.

❖ Acquisitions de terrains nécessaires à l'aménagement d'un carrefour giratoire :

Monsieur le Maire rappelle que la société TERACTION est chargée de la réalisation des acquisitions foncières pour l'aménagement d'un giratoire à l'intersection entre la RD 16, la place de l'Albanais et l'impasse des Crêts :

-Des conventions de prise de possession anticipée sont prévues entre la commune et les propriétaires des parcelles AD 233 et AN 408. A l'issue des travaux, des promesses de ventes seront établies et soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

À l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent ces conventions de prise de possession anticipée.

## 2. URBANISME/VOIRIE :

- déclarations en cours :

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
<b>PERMIS</b>	PC 074 161 15 X 0005	GRUFFAZ Maurice	réhabilitation corps de ferme (2 logements)	Joudrain	<b>ACCORDÉ le 08/09/2015</b>
	PC 074 161 15 X 0008	DEJEAN Philippe	maison individuelle + piscine	le Faubourg	<b>en cours d'instruction</b>
	PC 074 161 15 X 0009	VULLIOUD Nicolas et BARBUT Julie	réhabilitation corps de ferme (1 logement)	Gleufoy	<b>en cours d'instruction</b>
	PC 074 161 11 X 0027 - M01 (modificatif)	M'TANIOS Fabienne	mur de soutènement + terrasse + muret	La Molière	<b>en cours d'instruction</b>
<b>DP</b>	DP 74 161 15 X 0019	BELOT Yohan	remplacement des fenêtres et volets	Joudrain	<b>non opposition le 10/07/2015</b>
	DP 74 161 15 X 0020	VIGNOUD Guy	extension	La Molière	<b>refus le 03/08/2015</b>
	DP 74 161 15 X 0021	VETTIER Joël	véranda	La Molière	<b>non opposition le 04/08/2015</b>

	DP 74 161 15 X 0022	E.V.A. (pour C. MANIN)	panneaux photovoltaïques	les Vorges	<b>non opposition le 23/07/2015</b>
	DP 74 161 15 X 0023	GUANDALINO Yves	division en vue de construire	Chef-lieu	<b>accordée le 04/08/2015</b>
	DP 74 161 15 X 0024	VIGNOUD Guy	extension	La Molière	<b>consultations des services</b>
	DP 74 161 15 X0025	GOURVEST Aurélien	porte d'entrée + création d'ouvertures	Oilly	<b>instruction en cours</b>
	DP 74 161 15 X 0026	PERRITAZ Gérald	pergola	Chaunu	<b>instruction en cours</b>
	DP 74 161 15 X 0027	FEUGÈRE Daniel	abri de jardin	Le Carillon	<b>instruction en cours</b>
CU	CU 74 161 15 X 0025	DFR (projet 1)	CU opérationnel	La Radia (9 lots)	<b>refus le 17/08/2015</b>
	CU 74 161 15 X 0026	DFR (projet 2)	CU opérationnel	La Radia (9 lots)	<b>refus le 17/08/2015</b>
	CU 74 161 15 X 0027	SCP GLESSINGER- SAJOUS	CU d'information	La Radia (A. MERMILLOD)	<b>réponse le 03/08/2015</b>
	CU 74 161 15 X 0028	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour vente	Les Hévernées (Consorts DESCOTES)	<b>réponse le 03/08/2015</b>
	CU 74 161 15 X 0029	Me Pascal FALLARA	CU d'information	Germagny	<b>réponse le 08/09/2015</b>
	CU 74 161 15 X 0030	Me Dominique SOCQUET	CU d'information pour vente	Chef-lieu (Y. Guandalino)	<b>réponse le 08/09/2015</b>
	CU 74 161 15 X 0031	Me Xavier BRUNET	CU d'information pour vente	Le Piémont (FAVRE-BONVIN /COELHO)	<b>en cours d'instruction</b>
	CU 74 161 15 X 0032	Me Dominique SOCQUET	CU d'information pour vente	Les Teppes Blanches (J.PERRISSOUD /A.BEAUQUIS)	<b>en cours d'instruction</b>

### **3. RESSOURCES HUMAINES :**

#### **❖ Autorisation de signature de contrats de travail :**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la rentrée scolaire et suite à la modification du temps de travail de 3 postes (2 postes d'adjoint d'animation et 1 poste d'adjoint technique), des recrutements ont été effectués durant l'été pour remplacer le personnel sortant. Il est proposé de signer des contrats à durée déterminée pour la période scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016 pour les 3 postes concernés et de fixer la rémunération au 1<sup>er</sup> échelon du grade de chaque poste. Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette décision.

❖ Tableau des emplois :

Monsieur le Maire rappelle que les emplois de la collectivité sont créés ou supprimés par les membres du Conseil Municipal. Afin de permettre la bonne gestion des services communaux et pour tenir compte de l'évolution de carrière de certains agents, plusieurs postes ont été modifiés. Le nouveau tableau des emplois ci-dessous est adopté à l'unanimité, à compter du **1<sup>er</sup> octobre 2015**.

Agents	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
<b><u>Secteur Administratif :</u></b>				
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	0
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	3	1 (30/35 <sup>ème</sup> )
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> Classe	C	1	1	1 (28/35 <sup>ème</sup> )
<b><u>Secteur Culturel :</u></b>				
Adjoint du Patrimoine Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1	1 (25/35 <sup>ème</sup> )
<b><u>Secteur Technique :</u></b>				
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1	0
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Classe	C	5	5	1 (31/35 <sup>ème</sup> ) 1 (26/35 <sup>ème</sup> ) 1 (29.50/35 <sup>ème</sup> ) 1 (10.20/35 <sup>ème</sup> )
<b><u>Secteur Animation :</u></b>				
Adjoint d'Animation 2 <sup>ème</sup> Classe	C	3	3 + 3 vacants	1 (25.20/35 <sup>ème</sup> ) 1 (12.30/35 <sup>ème</sup> ) 1 (16.10/35 <sup>ème</sup> ) 1 (15.50/35 <sup>ème</sup> ) (vacant) 1 (28/35 <sup>ème</sup> ) (vacant) 1 (7.69/35 <sup>ème</sup> ) (vacant)
<b><u>Secteur Médico-Social :</u></b>				
A.T.S.E.M 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1	1
A.T.S.E.M principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	(25.50/35 <sup>ème</sup> ) 1 (26/35 <sup>ème</sup> )

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22 h 00.

A Marcellaz-Albanais, le 17 septembre 2015.

**Le Maire,**

**Jean-Pierre LACOMBE**